



Après les châteaux ou les églises, les sites industriels sont de plus en plus recensés au titre de Monuments Historiques, réhabilités ou reconvertis. Ils connaissent aussi un vrai engouement parmi les visiteurs. Témoins des révolutions techniques, industrielles et des savoir-faire, ces lieux à l'architecture souvent monumentale, racontent l'histoire ouvrière, sociale et industrielle de la France.

Ces édifices regroupent les sites, bâtiments, machines, outillages et savoir-faire créés par l'industrie depuis le début du XVIII^{ème} siècle. Ils représentent les progrès de l'industrie, de la réussite sociale et des techniques nouvelles.

Le [CILAC](#) – Comité d'information et de liaison pour l'archéologie, l'étude et la mise en valeur du patrimoine industriel – est la première structure française à affirmer que l'industrie entre dans le champ du patrimoine et mérite une attention particulière ; sa mission est de promouvoir, dans notre pays, la protection du patrimoine de l'industrie.

Un article de la Fédération Patrimoine et Environnement- avril 2013